

1. L'entreprise au service de la réduction des risques : un mal nécessaire ?

2. F. Destombe, DBA, CNAM

3. F. Destombe

francois.destombe.auditeur@lecnam.net

4. A l'heure où les structures associatives empruntent les outils de la RSE, et compte tenu des tensions éthiques à l'œuvre dans le domaine de l'accompagnement des toxicomanes, comment rendre plus lisible l'activité des entreprises qui vendent les matériels destinés aux personnes dépendantes ?

Notre étude permet de comprendre le jugement éthique porté par les différents acteurs sur l'activité de ces entreprises, en combinant la théorie des parties prenantes (Freeman, Mitchell, Carroll et Näsi etc.) à l'éthique des vertus (Aristote, Jankélévitch, Comte-Sponville...).

Elle débouche ensuite sur un processus de traduction (Callon, Latour, Akrich) apte à réunir les parties prenantes et donc à dépasser les jugements éthiques négatifs, afin de piloter un projet ayant comme ambition commune la santé des toxicomanes.

5. Notre étude s'appuie sur une partie quantitative permettant d'évaluer le jugement porté par le plus grand nombre par le biais d'un questionnaire avec plus de 700 réponses. Elle dispose d'une analyse qualitative extraite de 28 entretiens avec des acteurs variés (professionnels du secteur, administrations, industriels, élus...)

6. Sur le plan académique, cette recherche enrichit la littérature sur les parties prenantes en la combinant au concept d'éthique et d'entrepreneuriat responsable. Elle enrichit également le guide normatif de la sociologie de la traduction en montrant sa pertinence pour les entreprises engagées dans la création d'un processus de prévention, de repérage et de prise en charge des conduites addictives.

A la croisée des sciences humaines, de la technique et des sciences de gestion, notre étude propose une vision contrastée de la RdR et du rôle qu'y tiennent les entreprises, permettant de traduire la situation et ainsi d'enrôler de nouveaux interlocuteurs pour offrir des pistes de solutions en vue d'une collaboration fructueuse au service des usagers et de la collectivité, d'un accompagnement efficient.

Dans la lignée de nos travaux présentés au congrès de 2021, cette étude montre à nouveau l'essentielle collaboration de tous, l'intérêt de combiner les expertises issues de tous les secteurs.

7. le travail présenté n'a aucun lien avec l'industrie pharmaceutique, du tabac, de l'alcool, de la cigarette électronique et avec les compagnies de jeux.